

Jaurès et Condorcet : penser la liberté de l'éducation¹

« La révolution n'est pas une rupture, c'est une conquête »². C'est ainsi que Jaurès exprime sa conception du socialisme évolutionnaire. Il refuse en effet d'assimiler le socialisme à une irruption plus ou moins violente d'un nouveau sujet historique que serait le prolétariat, et d'où sortiraient une société et un homme entièrement nouveaux. Il est pour lui essentiel de comprendre le socialisme comme un mouvement historique large, qui hérite de toute l'histoire. Il en est de même pour l'éducation : cette question n'échappe pas à cette conception et à cette méthode, qui cherchent à assimiler des traditions diverses, distinctes, qui même ont pu poursuivre d'autres objectifs et d'autres idéaux, tant qu'elles permettent de mieux concevoir le but commun : l'émancipation de l'homme.

Opposé aux socialistes révolutionnaires qui ne voient dans l'école républicaine qu'une illusion (la révolution étant un préalable à toute réforme valable de l'éducation) et n'accordent aucune valeur à la culture bourgeoise, Jaurès a le souci de reconnaître les progrès historiques réalisés par d'autres forces politiques et sociales³. En matière d'éducation comme en bien d'autres, Jaurès puise dans la grande œuvre de la Révolution française pour penser l'organisation d'une école démocratique. Participant de manière décisive à une lecture « socialiste » de la Révolution française⁴, il consacre de longues pages aux projets d'instruction qui parurent à partir de 1789. Parmi eux, le célèbre *Rapport et projet de décret sur l'organisation de l'Instruction publique* de Condorcet⁵ d'avril 1792 compte parmi les textes qui font de l'éducation une condition de la citoyenneté et du bonheur individuel.

Les formules de Condorcet sont porteuses d'espoir : « La perfectibilité de l'homme est indéfinie », affirme-t-il dans *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Le dixième chapitre de *l'Esquisse* offre non seulement à la « rêverie » (le mot est de Jaurès) mais aussi à l'espérance une peinture sensible d'un futur consacrant les valeurs du savoir. Dans son *Rapport* sur l'instruction, Condorcet affirme que l'instruction nationale est « pour la puissance publique un devoir de justice ». Avec d'autres, mais avec une force et une cohérence qui lui sont propres, il rappelle que l'ignorance participe du malheur des hommes, parce qu'elle rend dépendant, et que l'inégalité des instructions contrarie le principe d'égalité qu'entend porter la Révolution

¹ Article initialement paru dans *Regards croisés*, n°11, septembre 2014

² Jean Jaurès, « Le socialisme et la vie », septembre 1901, in *Etudes socialistes*, t.II, éditions Rieder, 1933, p.355.

³ Cf. Frédéric Molé, *L'école laïque pour une République sociale Controverses pédagogiques et politiques (1900-1914)*, PUR, 2010.

⁴ Voir ci-dessous l'article de Jean-Numa Ducange, ainsi que « La transmission socialiste de la Révolution française au XIXe siècle », Jean-Numa Ducange, in *Histoire d'un trésor perdu*, Sophie Wahnich (dir.), Les prairies ordinaires, 2013.

⁵ Condorcet élabore son *Rapport* en 1791-1792. Il a auparavant, en 1790, publié une série de cinq *Mémoires sur l'instruction publique*.

Protéger la production de la vérité

Selon Condorcet, les « vérités » changent dans l'histoire. S'il existe en bien des domaines des certitudes, il existe aussi, dans des domaines, plus nombreux encore, uniquement des « motifs de croire »⁶. Jaurès le dira très bien : Condorcet ne connaissait pas seulement les sciences, il connaissait l'histoire de ces sciences. Dans ce domaine aussi, il existe des révolutions qui sont la vie même de la connaissance. La raison commande elle-même de préserver un doute face aux vérités, fussent-elles les mieux établies.

Toute institution scolaire doit donc, d'une part, reposer sur des principes de raison, donner autorité à ces principes, les enseigner au plus grand nombre (c'est là un « devoir de justice »), mais, d'autre part, elle doit maintenir un esprit critique, gardant à l'esprit qu'aucune vérité n'est éternelle⁷ : autrement dit, l'école doit se garder de tout catéchisme. L'ambition de Condorcet est donc d'organiser un système qui permette, dans tous les degrés d'enseignement, de transmettre des savoirs et de penser librement. Jaurès salue avec enthousiasme cette ambition : « Admirable idéalisme qui applique la critique de la raison à la raison même, qui oblige celle-ci à éprouver sans cesse les fondements mêmes de tout l'ordre social qui se prétend appuyé sur elle »⁸.

Comment assurer l'indépendance de l'école

Au-delà de l'architecture proposée par Condorcet, qui prévoit cinq degrés - écoles primaires, secondaires, instituts, lycées, Société nationale des sciences et des arts, dans un système graduel qui s'accompagne d'un système de bourses - ce qui va retenir l'attention de Jaurès, c'est le dispositif qui permet d'assurer cette indispensable indépendance de l'instruction. Jaurès cite longuement Condorcet : « La première condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre, doivent être aussi indépendants que possible de toute autorité politique ; *et comme néanmoins cette indépendance ne peut être absolue, il résulte du même principe qu'il ne faut les rendre dépendants que de l'Assemblée des représentants du peuple, parce que de tous les pouvoirs, il est le moins corruptible [...], et surtout parce qu'étant celui de qui émanent essentiellement tous les changements, il est dès lors le moins ennemi du progrès des lumières, le moins opposé aux améliorations que ce progrès doit amener. [...]* Enfin, aucun pouvoir public ne doit avoir ni l'autorité ni même le crédit d'empêcher le développement des vérités nouvelles,

⁶ « Ainsi le motif de croire que sur dix millions de boules blanches mêlées avec une noire, ce ne sera point la noire que je tirerai du premier coup, est de la même nature que le motif de croire que le Soleil ne manquera pas de se lever demain, et ces deux opinions ne diffèrent entr'elles que par le plus ou moins de probabilité. » Condorcet, *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, [1785], réédition USA, 1972.

⁷ Arago dans son éloge de Condorcet rappelle avec insistance que Condorcet était favorable à tous les dispositifs permettant de réviser les constitutions. Les lois humaines sont passagères.

⁸ *Histoire Socialiste (1789-1900) La Législative (1791-1792)*, Jean Jaurès, éditions Jules Rouff, p.1138-1139.

l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés »⁹.

Cette question de l'indépendance de l'instruction est le point de départ d'une réflexion importante de Jaurès : « Visiblement, la question qui trouble le plus Condorcet est celle-ci : Quel sera le régulateur de l'enseignement national ? ».

Ce qui doit donc être pensé précisément, c'est cette apparente contradiction : d'un côté, la nation doit intervenir, ne serait-ce que pour construire les écoles et payer les maîtres, mais d'un autre côté, il faut rendre l'instruction indépendante, libre vis-à-vis du pouvoir politique. « Rien qu'à poser les termes du problème, il apparaît bien qu'il ne peut recevoir une solution absolue »¹⁰ précise Jaurès. Le défi qui intéresse Jaurès dans le *Rapport* de Condorcet, c'est de comprendre comment celui-ci a pu imaginer un « système de garanties destiné à assurer la liberté individuelle du maître, la liberté infinie de la science en mouvement, sans rompre le lien de l'enseignement national et de la nation elle-même ».

Pour répondre à cette exigence, Condorcet a prévu que les recrutements des enseignants de chaque degré se feraient toujours sous la tutelle et la responsabilité des enseignants du degré supérieur. Au sommet de la pyramide, les garants des recrutements universitaires sont réunis dans une Société nationale des Sciences et des Arts que Condorcet veut totalement indépendante, puisque cette société recrute librement ses membres. Si Jaurès salue ici une volonté, celle d'une « science qui se recrute, pour ainsi dire, elle-même », il signale une difficulté puisqu'on ne « démêle [pas] très bien comment « les représentants de la nation » pourraient intervenir. Sur ce point, « il paraît bien qu'il dépouille l'Etat, organe de la nation, au profit d'une oligarchie académique qui peut devenir exclusive et intolérante. Le point d'équilibre en cette question est difficile à fixer »¹¹.

Jaurès n'est pas convaincu par sa capacité à garantir efficacement l'indépendance de l'institution. Il prend donc soin de distinguer les principes fondamentaux de liberté proclamés par Condorcet des instruments et dispositifs qui prétendent les garantir : « Mais si l'inspiration générale de Condorcet est admirable, *si nous devons tous et toujours faire notre règle de ce souci exclusif de la vérité*, il n'est pas certain que Condorcet ait trouvé avec une sûreté égale l'organisation qui, en effet, assure le mieux la liberté et le progrès de l'esprit »¹².

Jaurès réfute catégoriquement l'idée que la liberté de pensée, la diffusion et le développement des idées soient nécessairement mieux garantis par une société savante que par l'Etat¹³. Car la question n'est pas d'organiser une sorte de « conservatoire » de cette liberté, il s'agit plus

⁹ *Histoire Socialiste (1789-1900) La Législative (1791-1792)*, Jean Jaurès, éditions Jules Rouff, p.1135-1136. Les italiques sont de Jaurès.

¹⁰ *Ibid.*, p.1136.

¹¹ *Ibid.*, p.1136-1138.

¹² *Ibid.*, p.1141. Nous soulignons.

¹³ « [...] l'esprit de caste et de coterie des Académies qui se recrutent elles-mêmes et qui semblent parfois frappées de sénilité est plus contraire aux hardiesses du vrai que le fut jamais l'Université d'Etat où affluent toujours, malgré tout, des forces neuves. » *Ibid.*, p.1143.

fortement de promouvoir cette liberté partout et pour tous, de « donner à la démocratie un besoin croissant de liberté ». Pour partie prisonnier de son époque, Condorcet ne peut pas imaginer que l'Etat puisse servir d'autres intérêts que des intérêts particuliers. C'est là une erreur que pointe Jaurès : « [...] Condorcet, au lieu de poser, si je puis dire, le problème de la liberté à l'intérieur même de l'Etat, cherche à s'évader de l'Etat. Il rêve, pour un avenir lointain, d'un enseignement tout individuel qui serait donné par des hommes libres, n'ayant aucun lien avec l'Eglise et aucun lien avec le pouvoir »¹⁴.

Jaurès énonce alors le principe fondamental qui doit orienter toute réflexion politique sur l'éducation : « Le vrai problème reste donc celui-ci : organiser la liberté à l'intérieur même de l'enseignement national. La liberté ne doit pas être une annexe à la nation, un refuge où s'abriteraient ceux que tyrannise l'Etat : la liberté doit imprégner l'Etat laïque enseignant. »¹⁵

C'est dans cette perspective que Jaurès déploiera de nombreuses forces pour penser et organiser concrètement une école véritablement démocratique. La défense de la haute culture, la communication entre les enseignants et le prolétariat, l'organisation de l'éducation post-scolaire, la laïcité, sans oublier, point décisif, le syndicalisme des enseignants, seront les thèmes qu'il abordera dans la seule revue avec laquelle il collaborera, significativement, de manière régulière : la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*¹⁶. De même, parce qu'il ne pouvait dissocier la question scolaire de la question sociale, il n'a eu de cesse pour toute loi sociale d'en apprécier l'éventuelle valeur éducative.

Condorcet et les forces de l'avenir

N'aurait-il pas été possible pour Jaurès d'élaborer sa conception de l'éducation sans s'inscrire aussi directement dans l'héritage d'un penseur célébré par de nombreux républicains de son époque¹⁷ ? N'aurait-il pas pu préférer à Condorcet Babeuf ou Buonarroti, Le Peletier de Saint-Fargeau ou Saint-Just ? Certes. Mais Jaurès entend appliquer sa « méthode ». Il ne cherche pas à faire de Condorcet un penseur du socialisme. Lorsque Condorcet affirme qu'universaliser l'instruction est le moyen « de mêler entre elles les classes », Jaurès répond : « *Mêler les classes* : l'idéal de Condorcet, si grand qu'il soit à cette date, ne va pas au-delà. Mais un nouveau progrès de justice révélera à la pensée humaine qu'il ne faut point les mêler, mais les abolir. »¹⁸

Par un tour d'esprit qui lui est assez singulier, il entend mettre en évidence ce qui chez Condorcet, malgré tout, témoigne d'un mouvement historique qui prépare les idées socialistes. Jaurès souligne par exemple que Condorcet prévoit une sorte de « privilège » pour

¹⁴ *Ibid.*, p.1142.

¹⁵ *Ibid.*, p.1143.

¹⁶ On trouvera une série de ces articles, parus entre 1905 et 1914, dans *De l'éducation*, Jean Jaurès, op. cit.

¹⁷ « C'est Condorcet qui, le premier, a formulé, avec une grande précision de théorie et de détails, le système d'éducation qui convient à la société moderne » proclame Jules Ferry dans un discours d'avril 1870.

¹⁸ *Ibid.*, p.1155. Les italiques sont de Jaurès.

les villes de bénéficier d'un enseignement secondaire plus large et plus ouvert aux ouvriers et aux artisans. Condorcet justifie cette différence par la nature des activités qui s'y réalisent : dans les campagnes, le rythme de travail permet aux cultivateurs « des temps de repos dont ils peuvent donner une partie à l'instruction » alors que dans les villes industrielles, les progrès de la division du travail réduit l'activité à « un travail purement mécanique [...] à un petit nombre de mouvements simples » pour lequel l' « esprit cesse complètement d'agir. »

Le commentaire de Jaurès est alors éloquent : « C'est donc la pensée ouvrière que le grand homme veut sauver. Il voit que le prolétariat ouvrier entre dans la grande ombre du travail industriel mécanisé, qu'il va s'y enfoncer et s'y perdre ; et d'avance, en cette nuit du travail monotone et stupéfiant, il veut projeter à grands rayons la lumière du XVIIIe siècle : émouvante rencontre de l'Encyclopédie et des prolétaires, admirable ferveur humaine de la science qui veut corriger, pour tout esprit, les effets du mécanisme industriel créé par elle »¹⁹.

Ce n'est donc pas une pensée isolée, une pensée de laboratoire, mais une pensée pressée par le mouvement même de la production et par les urgences politiques du temps qu'invite à lire Jaurès. Il ne cesse d'inscrire la pensée de Condorcet dans son temps. Et c'est précisément en ce sens qu'elle lui paraît participer d'un mouvement dont le socialisme doit reconnaître l'héritage : « Mais qui ne sent que *la grande pensée de Condorcet*, si elle résume les plus hauts espoirs de la philosophie, *est faite de la force prolétarienne* qui de 1789 à 1792 se révèle tous les jours plus grande dans la Révolution qui grandit ? Lui-même, l'incomparable optimiste, n'a pu rêver cette ascension de tous du fond de l'ignorance vers la lumière que parce que tous, du fond de l'impuissance et de la passivité récentes étaient montés en quelques années vers l'action. Dans la sérénité de la lumière philosophique, je démêle le reflet de regards ardents ; et dans cette large clarté étendue aux horizons futurs, une vibration de flamme révolutionnaire. C'est le même Condorcet qui avait en 1790, à l'Hôtel de Ville, demandé le droit de suffrage pour tous, qui maintenant, devant la Législative, demande la pensée pour tous. »²⁰.

Lorsque Jaurès affirme que le prolétariat doit apprendre de la bourgeoisie révolutionnaire, ce n'est pas pour s'ouvrir à une pensée qui n'est pas la sienne. Il se montre là simplement fidèle à ses propres préceptes, lorsqu'il affirme qu'il faut savoir hériter de la Révolution française : « La vie n'abolit point le passé : *elle se le soumet*. La révolution n'est pas une rupture, c'est une conquête »

Guy Dreux

¹⁹ *Ibid.*, p.1151.

²⁰ *Ibid.*, p.1152. Nous soulignons.